

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 20 mars 2023

## **2 422 tonnes de sel utilisées, de nombreux agents mobilisés... que s'est-il passé sur les routes cet hiver ?**

**Le plan de viabilité hivernale du Loiret, enclenché le lundi 14 novembre 2022, s'est achevé lundi 13 mars dernier. L'hiver 2022-2023 a été particulièrement clément, malgré un épisode neigeux. Plus de 50 agents se sont relayés jour et nuit pour s'assurer des bonnes conditions de circulation pour les Loirétains.**

L'hiver 2022-2023 a été particulièrement clément avec des températures ponctuellement négatives. Elles ont été pour la plupart du temps supérieures aux normales de saison, comprises entre 5 et 7°C pour les minimales.

### **Des interventions concentrées en décembre et janvier**

Les interventions de salage ont donc été épisodiques et se sont concentrées essentiellement sur les mois de décembre et janvier comptabilisant respectivement 10 et 5 jours de gel. Les agents d'exploitation sont intervenus au total 17 jours pour des opérations de salage (*soit le même nombre de jours que l'hiver dernier*). Au total, cela représente environ 2 420 tonnes de sel, contre 1 720 tonnes lors de l'hiver précédent.

Le soutien des agriculteurs\* signataires d'une convention n'a pas été nécessaire.

Une cinquantaine d'agents était prêt à intervenir 24h/24 pour sécuriser les routes départementales.

### **Chiffres-clés de l'hiver 2022-2023**

- 220 agents terrain mobilisés au cours de cet hiver
- 114 agriculteurs mobilisables dans le cadre des conventions de déneigement sur 59 communes
- 30 camions saleurs et déneigeurs
- 2 422 tonnes de sel épandues
- 17 jours d'intervention
- 197 m<sup>3</sup> de saumure épandue (contre 138 l'hiver dernier)
- 1 479 heures de patrouillage et de traitement des routes
- 3 613 km de routes gérés par le Département

### **Qu'est-ce que la période de viabilité hivernale ?**

Pendant cette période, les missions des équipes de la Direction des Infrastructures du Département du Loiret consistent, en cas de neige ou de verglas, à dégager les routes et à les traiter, de manière préventive ou curative, à l'aide des saleuses.

*\* En cas d'intempéries neigeuses, le Département compte sur le soutien des agriculteurs du Pithiverais et de l'ouest de l'Orléanais, disposant de matériels adaptés. Cette année, ce sont 114 agriculteurs qui se sont portés volontaires, répartis sur 59 communes du Pithiverais et de l'Orléanais.*

Chaque matin, ce sont plus de **4 000 abonnés** qui ont été informés des conditions de circulation grâce au bulletin quotidien émis par le Département du Loiret.

## **CONTACT PRESSE**

**Cassandra Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr